

ADDENDUM AU MARCHE N° BDI23006-10014 : Marché de Fournitures, installation et mise en service de backup solaires (administration, salles TICE, Labo, Classes de révision) dans 11 Lycées au Burundi.

POINT DU CAHIER SPECIAL DES CHARGE CONCERNE	STIPULATION INITIALE	ADDENDUM
1.4.4.4.7°	les droits de douane et d'accise ne feront pas partie des éléments inclus dans les prix Enabel donnera les documents d'exonération pour faciliter. Mais les démarches administratives resteront la responsabilité du titulaire.	Le marché comprend tous les impôts, taxes, droits de douanes et redevances exigées et les démarches administratives resteront sous la responsabilité de l'Adjudicataire. Les soumissionnaires sont donc priés de bien s'informer auprès des douanes d'import et d'export.
5.7.	Mise à la terre A. Au forfait B. La prise de terre principale est constituée par un dispositif de connexion au conducteur de terre d'un modèle visitable. Ce dispositif constitue en outre la barrette de sectionnement. La résistance de dispersion de la prise de terre principale du bâtiment doit être inférieure à 7 Ohms. Les terres du bâtiment et toute autre structure métallique du système solaire y compris les paratonnerres seront reliés entre elles par des câbles adaptés de diamètre minimal de 25 mm ² en cuivre et raccordées à la mise à la terre existante. Y compris toutes sujétions.	Paratonnerre avec mise à la terre A. Au forfait B. Un paratonnerre à tige simple Franklin) en acier inoxydable AISI 304 offrant un rayon de couverture de 10 mètres, normes IEC 62305 et NF C 17-102 : Hauteur de la tige : 2 m (au-dessus de la structure à protéger.), Diamètre : 20 mm. Pointe : Aiguisée pour favoriser l'amorçage de la décharge. Mât en acier galvanisé ou inox associé à une mise à la terre (câble ø 25mm² de liaison avec la terre existante) Ce câble est branché à partir de la barrette de coupure le plus proche. La résistance de dispersion de la prise de terre doit être inférieure à 7 Ohms. Les terres du bâtiment et toute autre structure métallique du système solaire et paratonnerre y sont raccordés.

4.2. Lot1	Absence du poste 0.00 lié au Transport et installation de chantier						
		N°	DESIGNATION	Unité	Quantité	PU en € Htva	Prix total en € Htva
		0.00	Transport et installation de chantier : Il s'agit des frais de transport du matériel à partir de l'entrepôt de Bujumbura vers les lieux de travail. Le poste comprend également les frais de facilitation sur terrain				
		0.01	Lycée CIBITOKE	ff			
	2.2Câble souple DC _1X10mm ² + son soulier de câble, unité ml, Qté :120	2.2 Câble souple DC _1X10mm² + son soulier de câble, unité ml, Qté :80					
	5.7 Mise a la terre (câble ø 25mm ² de liaison avec la terre existante, unité ff, Qté :4	5.7 Paratonnerre à tige simple Fraklin avec mise à la terre, unité ff, qté :4					
	2.0 Câbles et Filerie : comprends la fourniture, la pose et essai des câbles et filerie en DC et en AC Absence d'un poste 2.6	2.6 Câble AC_VVB 3x4mm², unité ml, Qté :200					
4.2. Lot2	5.2. Fourniture, pose et essai du disjoncteur DC 40A, unité pc, Qté :10	5.2 Fourniture, pose et essai du disjoncteur DC 40A, unité pc, Qté :9					
	5.7 Mise a la terre (câble ø 25mm ² de liaison avec la terre existante, unité ff, Qté :7	5.7 Paratonnerre à tige simple Fraklin avec mise à la terre, unité ff, qté :7					

	Le bordereau des prix pour le lot 1 ne comprend pas	
2.15.5	Un paiement n'est effectué que pour une fourniture accepté par accompagnes, au fur et à mesure de l'acceptation de son avancement faits par le fournisseur.	le paiement devra intervenir dans les 30 jours après la réception provisoire du marché. NB. Les réceptions partielles sont interdites.
1.4.5.3	Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le 7 août 2025 à 10 heures. L'ouverture des offres se fera à huis clos le 7 août 2025 à 11 heures.	Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le 15 Août 2025 à 10 heures, Heure de Bujumbura (GMT +2). L'ouverture des offres se fera à huis clos le 18 août 2025 à 14heures.